
Chapitre 2.2 : Quels sont les répertoires de l'action politique aujourd'hui ?

I. NOTIONS AU PROGRAMME

Notion au programme : répertoires d'action politique.

***Répertoire d'action politique** : un répertoire d'action est un ensemble prédéterminé de moyens d'action connus et utilisables par les individus dans le cadre de leur participation politique au sein d'une société donnée à une époque donnée (plusieurs répertoires d'action politique peuvent coexister dans une société à un moment donné). (voir document 3)*

Le concept de « **répertoires de l'action collective** » (utilisé ici dans un sens plus restrictif puisque limité à l'action politique) a été élaboré par le politiste **Charles Tilly**, dans le cadre de ses études de sociologie historique sur l'action collective en France et en Grande Bretagne depuis le 17^{ème} siècle. Ce concept permet notamment de montrer d'une part que l'action politique ne se limite pas à la pratique du vote, d'autre part qu'à un moment donné, les moyens d'action que peuvent employer les acteurs mobilisés sont socialement contraints par l'existence d'un répertoire préexistant.

Les moyens d'action contenus dans un répertoire d'action (par exemple, la pétition) constituent un « **répertoire de standards** » que les acteurs mobilisés utilisent avec des variations. Le choix d'un moyen d'action donné au sein d'un répertoire d'action et la manière dont ce moyen d'action va être interprété dépend des ressources et des stratégies des acteurs mobilisés, ainsi que des contraintes de la situation.

Les répertoires d'action politique ne sont pas figés, ils évoluent avec le temps, sous l'effet de plusieurs facteurs : l'expérience accumulée par les acteurs, l'évolution des stratégies du pouvoir et les mutations structurelles dans les domaines économique, culturel, social et politique. L'étude de **l'évolution** des répertoires d'action est évoquée dans les IC, elle évoqué ci-après.

II. PROPOSITION DE STRUCTURATION DU COURS

INTRODUCTION : COMMENT PARTICIPER AU POUVOIR POLITIQUE ?

Lorsque des individus souhaitent participer au pouvoir politique, ils peuvent le faire de multiples façons : en votant, en manifestant, en signant des pétitions, en dégradant un édifice public,... Autrement dit, en mobilisant une panoplie préexistante de moyens d’action, qualifiée de **répertoires de l’action politique**.

Ces répertoires d’action sont variables dans le temps et dans l’espace (il s’agit donc d’une construction sociale). L’existence de répertoires d’action politique conduit à la fois à se demander quels répertoires d’action politique ont cours aujourd’hui et comment ils se sont construits (en accordant une place particulière au vote et à son rituel) ? Autrement dit, pourquoi la participation politique prend telle ou telle forme dans telle société ?

Il existe donc une multitude de modalités de la participation politique. On peut distinguer ces différents modes d’action d’une part à partir de leur **dimension individuelle** (vote, pétition, boycott,...) **ou collective** (meeting électoral, manifestation, sit-in...). On peut d’autre part les distinguer les moyens d’action qui relèvent :

- de la **participation politique conventionnelle**, qui regroupe des moyens d’actions institutionnels centrés sur la participation au processus électoral, notamment sur la désignation des gouvernants (ce qui inclut la participation partisane). La participation à des procédures de démocratie délibérative ou participative (voir chapitre 1.2) relève également de la participation politique conventionnelle. Parmi ces différents modes de participation politique institutionnalisée, des arbitrages institutionnels sont faits pour limiter les conflits de légitimité (délimitation d’un domaine du référendum, caractère simplement consultatif de la démocratie délibérative,...) ;
- ceux qui relèvent de la **participation politique non conventionnelle**, qui a pour objectif d’influencer les décisions prises par les représentants élus en recourant à des moyens d’action non institutionnels. L’avènement du suffrage universel a eu comme conséquence de rendre dans un premier temps illégitimes les pratiques de participation dites « non conventionnelles » (« le suffrage universel a aboli le droit à l’insurrection » selon Victor Hugo), qui dans la mesure où elles constituent une expression de la volonté populaire qui rentre en concurrence avec la représentation politique.

A partir du croisement de ces deux dimensions (individuel et collectif, conventionnelle et non conventionnelle), on peut aboutir à une classification des pratiques de participation politique (qu’il est possible de présenter dans un tableau à double entrée).

I. EN QUOI L'ACTE ELECTORAL PEUT-IL ETRE CONSIDERE COMME UN RITUEL DEMOCRATIQUE ?

Un **rituel** peut être défini sociologiquement comme une pratique sociale caractérisée par sa répétition, par le caractère codifié des conduites, par sa charge symbolique et par l'efficacité attendue de son accomplissement (un rituel met également en contact le profane, l'électeur, et le sacré, le politique).

A. L'acte électoral, un acte codifié (voir document 1, activité n°1)

L'acte électoral est un acte codifié. Cette **codification** n'est pas allée de soi, elle a été progressivement construite, et elle a concerné tant le citoyen (qui a dû apprendre à devenir citoyen) que l'acte électoral en lui-même. L'acte électoral repose ainsi sur plusieurs principes :

- **L'universalisation** : l'acte électoral s'est progressivement universalisé. Le vote suppose un individu responsable, c'est-à-dire autonome et rationnel. Ces qualités ont un temps été déniées aux catégories sociales exclues du suffrage (y compris du suffrage universel) : moines et domestiques dans la constitution de 1791, personnes non imposables, femmes, mineurs, militaires,...
- **L'individualisation** : l'acte électoral est un acte individuel autonome, guidé par la raison. Cela suppose que l'électeur doive s'émanciper des dominations sociales traditionnelles : influence des figures dominantes traditionnelles (noble, notable, ecclésiastique) mais également de la communauté villageoise (le vote a longtemps été perçu comme une pratique collective qui doit exprimer l'unité et l'identité du village). L'évolution des techniques électorales (installation de l'isoloir en 1913, enveloppe, bulletins imprimés,...) a eu pour objectif de protéger l'électeur contre les pressions sociales, tandis que l'école républicaine a développé une représentation du vote comme choix personnel et a cherché à donner à chacun les compétences nécessaires pour faire un choix autonome et rationnel ;
- La **pacification** : l'acte électoral doit être un acte pacifié, ce qui suppose la neutralisation des comportements déviants qui visent à fausser la sincérité du scrutin : menaces, corruption, bourrages d'urnes,... L'évolution des réglementations et des techniques électorales (urnes, bulletins imprimés, assesseurs,...) ont contribué à la pacification du suffrage ;

B. La portée symbolique de l'acte électoral

L'acte électoral a une **portée symbolique** dans son accomplissement et dans l'efficacité qui en est attendue :

- dans son **accomplissement** : l'acte électoral contribue à l'intégration du citoyen à la collectivité, il symbolise l'égalité politique des citoyens, il substitue au conflit ouvert un affrontement ritualisé entre adversaires politiques (il contribue à la civilisation des mœurs analysée par Norbert Elias) et il permet l'expression des votes protestataires ;
- dans **l'efficacité attendue du vote** : le vote est censé d'une part permettre un contrôle efficace des gouvernés sur les gouvernants, d'autre part légitimer les gouvernants, ce qui favorise l'acceptation pacifique de l'ordre politique par les citoyens (en ce sens, le vote est une procédure conservatrice de l'ordre social : « grâce au suffrage universel, il n'y a plus de révolution possible car il n'y a plus de révolution à tenter » Gambetta). Cela suppose que les citoyens accepte le « consensus de la patience », c'est-à-dire se soumettre à l'attente électorale ;

La construction de l'acte électoral en France a notamment été mise en œuvre par l'école républicaine sous la 3^{ème} République. Une analyse comparative des pratiques électorales révèle à quel point les aspects idéalisés du vote sont diversement mis en œuvre dans les sociétés (sachant qu'ils sont inaboutis dans la société française elle-même : le caractère pacifié et pacificateur du vote

rencontre des limites, par exemple). Enfin, le vote n'est pas le seul acte politique à être ritualisé, la manifestation constitue également une forme de rituel de participation politique.

II. AU-DELA DU VOTE, QUELS SONT LES REPERTOIRES DE L'ACTION POLITIQUE AUJOURD'HUI ?

La participation politique ne se limite pas à la pratique régulière du vote. Elle comprend également d'autres modes d'action, regroupés dans des **répertoires d'action politique**. Ces répertoires d'action ont évolué sur le temps long et connaissent encore aujourd'hui des mutations.

A. Comment les répertoires d'action politique ont évolué sur le temps long ? (voir document 2, activité n°2)

Le sociologue Charles Tilly a étudié l'évolution des répertoires d'action politique en France sur le temps long, en opposant la période préindustrielle (1650 – 1850) et la période industrielle (1850 – 1980). Tilly définit deux répertoires d'action politique à partir de plusieurs variables : le cadre spatial (local ou national), la nature de la revendication (conflits offensifs ou défensifs, défense d'intérêt généraux par des communautés ou d'intérêts spécifiques par des groupes d'intérêt), l'autonomie des formes d'expression au-delà des rituels existants, la symbolisation (usage de symboles et message protestataire indirect ou formulation explicite de revendications), le degré de violence et le recours au patronage (voir le tableau présenté dans Neveu, p. 23). Selon Tilly, un **modèle « communal-patronné »** a dominé jusqu'en 1850, et a ensuite été relayé depuis par un **modèle « national-autonome »**, sans pour autant faire disparaître les mobilisations locales (plusieurs répertoires d'action pouvant cohabiter à un moment donné).

Cette évolution des répertoires de l'action politique est analysée par Tilly comme une réaction à trois **changements structurels** au 19^{ème} siècle : la révolution industrielle (et le développement du salariat et la concentration du capital qui l'accompagnent), l'extension et la centralisation de l'Etat et le développement de la participation politique démocratique (autrement dit : industrialisation, étatisation/nationalisation et démocratisation des sociétés).

B. Quelle évolution actuelle des répertoires d'action politique ? (voir document 4, activités n°3 et 4)

On peut s'interroger sur l'apparition d'un **répertoire d'action politique de 3^{ème} génération** depuis les années 1980 (qui ne fait toutefois pas disparaître le répertoire national autonome). Ce répertoire d'action serait caractérisé par :

- **l'internationalisation** (qui n'est pas entièrement nouvelle, voir les internationales ouvrières) ;
- le **recours à l'expertise** comme moyen d'action (expertise scientifique, expertise juridique, ce qui constitue une poursuite de la rationalisation de la protestation) ;
- la **symbolisation** et la mobilisation des émotions du public (mise en scène destinées aux **médias** dans le but d'interpeler l'opinion publique, Michel Offerlé parle à ce sujet de « recours au scandale ») ;
- et enfin, poursuite de la dynamique d'**autonomisation**, qui concerne cette fois les militants, qui sont plus réticents à la délégation du pouvoir au sein des organisations auxquels ils appartiennent (une forme d'individualisation de l'action collective).

L'émergence de ce répertoire peut notamment être liée à la mondialisation de l'économie, au développement des TIC et à la montée de l'individualisme.

Ces répertoires d'action politique coexistent aujourd'hui, et les groupes sociaux mobilisés recourent aux différentes composantes de ces répertoires en fonction de leurs **ressources** (nombres, expertises, recours au scandale...) et de la **conjoncture politique**.

III. DOCUMENTS A DESTINATION DES PROFESSEURS

Document 1 : « L'apprentissage du vote »

Il est aujourd'hui admis qu'« il ne vas pas de soi que les « citoyens » aient spontanément trouver de l'intérêt à cette technologie à périodicité fixe, abstraite, délimitant et pacifiant la compétition entre les élites » que représente l'élection. C'est pourquoi il convient de bien distinguer les différentes dimensions de cet apprentissage démocratique. Voter, c'est tout d'abord apprendre un ensemble de gestes matériels et de savoir-faire pratiques dont l'observation conditionne la validité reconnue à ce comportement (fabrication et écriture du bulletin, observation du protocole rituel des opérations électorales,...). Dans cette perspective, le lieu où se déroule l'opération électorale, les procédures qui spécifient son déploiement périodique (urnes, bulletins ; plus tard isolements, enveloppe,...), les commentaires qu'elle suscite et arbitre : tout cela n'a rien d'anecdotique. Tout cela délimite les conditions d'une expérience : celle d'une interdépendance où s'exacerbe en même temps que s'abolit l'individualité citoyenne. Voter, c'est aussi apprendre à opiner de façon autonome. Les enquêtes sociologiques concernant tant le passé que le présent nous ont appris combien une telle capacité reste très inégalement répartie dans la population.

Voter, c'est en conséquence admettre de transformer sa conviction personnelle en « une opinion sans voix » puisque réduite à endosser un bulletin imprimé standardisé. C'est apprendre à « domestiquer » sa motivation pour la livrer aux sollicitations des élites politiques. Voter, c'est encore consentir à exprimer son opinion de manière décente, dans les termes d'une offre électorale limitée à quelques candidats ou programmes. Mais aussi souscrire pacifiquement au « verdict des urnes » et respecter le principe majoritaire.

Source : DELOYE Yves, *Sociologie historique du politique*, Repères – La découverte, 2003.

Document 2 : « L'évolution des répertoires de l'action collective »

Les répertoires d'action collective	
Dans la France des années 1650-1850 Modèle communal patronné	Dans la France des années 1850-1980 Modèle national autonome
1. Emploi fréquent de moyens d'action normalement réservés aux autorités, pour les ridiculiser, s'y substituer au nom du bien de la communauté. <i>Exemple</i> : réquisition de grains.	1. Emploi de moyens d'action relativement autonomes auxquels les autorités n'ont jamais ou rarement recours. <i>Exemples</i> : grèves, manifestations, pétitions.
2. Défense d'intérêts généraux de corporations ou de communautés plus que d'intérêts particuliers. <i>Exemples</i> : sabotages de machines, lutte contre la clôture des terres communales, expulsion d'agents du fisc, batailles rangées entre villages.	2. Défense fréquente d'intérêts spécifiques par des groupements ou associations dont le nom même constitue le programme (Union pour..., Association de défense de...). <i>Exemples</i> : associations de la loi de 1901, syndicats, groupes d'intérêt, grève d'entreprise plus que de « métier ».
3. Recours à de puissants patrons pour redresser les torts, représenter la communauté. <i>Exemple</i> : recours au prêtre, au noble comme intercesseurs.	3. Défis directs aux autorités et concurrents, surtout aux autorités nationales, plutôt que recours au patronage. <i>Exemples</i> : insurrections programmées, occupations de bâtiments publics, séquestrations.
4. Prédilection pour les fêtes et rassemblements autorisés comme cadre d'expression des doléances. <i>Exemple</i> : cortèges tendancieux lors de fêtes (le « carnaval de Romans » analysé par Le Roy Ladurie [1979]).	4. Organisation délibérée d'assemblées chargées d'articuler les revendications. <i>Exemples</i> : assemblées générales, organisation d'états généraux de...
5. Expression répétée des doléances et revendications sous forme symbolique (effigies, pantomimes, objets rituels). <i>Exemples</i> : pendaison de mannequins, le « massacre de chats » analysé par Darnton [1985].	5. Déploiement de programmes, de slogans, de signes de ralliement. <i>Exemples</i> : campagnes ouvrières pour la journée de huit heures, logos, mots d'ordre nationaux, plates-formes.
6. Rassemblement sur les lieux mêmes de l'injustice, des logis de ses auteurs par opposition aux sièges du pouvoir public. <i>Exemples</i> : charivari, sacs de maisons privées et de résidences aristocratiques.	6. Action sur les lieux les plus susceptibles d'attirer l'attention. <i>Exemples</i> : organisation des grandes manifestations à Paris, mobilisations « médiatiques ».

A partir de TILLY [1986].

Source : NEVEU Erik, *Sociologie des mouvements sociaux*, Repères – La découverte, 2002.

Document 3 : « Les répertoires d'action collective »

Tilly a élaboré la notion de « répertoire d'action collective » pour suggérer l'existence de formes d'institutionnalisation propre aux mouvements sociaux. « Les individus concrets ne se retrouvent pas pour l'Action collective. Ils se rassemblent pour adresser une pétition au Parlement, organiser une campagne d'appels téléphoniques, manifester devant la mairie, détruire des métiers à tisser mécaniques, se mettre en grève ». Les groupes mobilisés puisent dans des répertoires disponibles qui leur offrent des genres, des mélodies. Tilly précise sa métaphore en évoquant le jazz, où l'existence d'un répertoire de standards n'est jamais exclusive d'improvisations sur les thèmes disponibles.

Le sens de la métaphore est clair. Tout mouvement social est confronté à une palette préexistante de formes protestataires plus ou moins codifiées, inégalement accessibles selon l'identité des groupes mobilisés. La manifestation, la réunion publique sont des formes routinisées d'expression d'une cause, d'une revendication. Elles sont aussi susceptibles d'innombrables variations. Certains organisateurs de manifestations sont ainsi devenus de véritables experts en organisation de happenings colorés où le défilé peut être accompagné d'orchestres, de distribution de produits du terroir chez les paysans. Ces variations elles-mêmes ne sont jamais erratiques. Elles dépendent d'abord des particularités du groupe mobilisé.

Source : NEVEU Erik, *Sociologie des mouvements sociaux*, Repères – La découverte, 2002.

Document 4 : « Un répertoire de troisième génération ? »

La question a été posée, par Tilly lui-même, de savoir si un troisième répertoire n'émergeait pas. Plusieurs évolutions donnent matière à une argumentation en ce sens. La première tient aux espaces de référence des mobilisations : ils débordent les frontières (lors des mobilisations anti-G8 par exemple), reposent sur des réseaux internationaux. Au mouvement « local-national » succéderait donc une étape « national-international ». La montée de l'expertise, la construction de dossiers comportant des données techniques et scientifiques, le rôle accru des armes juridiques (*cause lawyering*) viendraient de leur côté plaider pour la poursuite d'un processus de pacification, voire de rationalisation de la protestation sur des savoirs scientifiques.

Quant à la sémiologie des actions, une autre évolution serait discernable. La logique de production discursive, de justification publique par programmes et arguments rationnels se doublerait d'une contrainte de symbolisation à destination des médias. Les groupes mobilisés se trouvant ainsi devant la contrainte de « traduire » leurs revendications et actions dans des formats correspondant aux temps et aux exigences de simplification, de force visuelle des médias. Un chiffre de radioactivité en becquerels, en général opaque au profane, devient impressionnant quand la personne qui mesure le fait devant des caméras, en combinaison antinucléaire, avec un compteur Geiger qui sonne. On peut encore trouver au processus allant du « patronné » à « l'autonome » un élément de symétrie, en prenant en considération la répugnance de plus en plus fréquente des militants à la délégation durable du pouvoir de décider. L'autonomie revendiquée deviendrait alors celle des participants au sein de l'organisation. En attestent le poids des assemblées générales, le rôle des « coordinations », l'importance montante de listes de discussion-diffusion sur le web. Peut s'y associer la croissante d'organisation réticulaires, donnant à la coordination souple au sein des groupes mobilisés le primat sur un modèle centralisé et pyramidal.

Cette paradoxale individualisation de l'action collective s'illustre par la valorisation, dans le catalogue des actions, de pratiques donnant à des comportements privés ou domestiques une dimension politique : la « consommation engagée » combinant boycott de firmes et promotion de produits éthiques ou écologiques, ou l'organisation de formes nouvelles de vie au sein des squats. Les évolutions objectives ne manquent donc pas, qu'un peu d'imagination interprétative pourrait associer à l'émergence d'un répertoire de troisième génération.

Source : NEVEU Erik, « Répertoires d'action des mobilisations », dans Antonin Cohen, Bernard Lacroix, Philippe Riutort (sous la direction de), *Nouveau manuel de science politique*, 2009

IV. ACTIVITES A REALISER AVEC LES ELEVES

Activité n°1 : « La codification du vote : l'invention de l'isoloir »

L'article ci-dessous, qui présente un livre du politiste Alain Garrigou sur l'introduction de l'isoloir en France (également auteur de l'Histoire sociale du suffrage universel) peut être utilisé avec les élèves pour montrer comment le rituel électoral s'est progressivement construit pour devenir ce qu'il est aujourd'hui.

Les dix prétendants à l'élection présidentielle ont envahi l'espace médiatique. Leurs affiches, sauvagement collées sur la voie publique ou placardées sur les panneaux électoraux, se sont invitées à chaque coin de rue. Et c'est sans compter les tracts distribués par les militants. Cela fait partie du rituel électoral. Tout comme le rendez-vous des citoyens prêts à accomplir leur devoir civique : aux bureaux de vote, ils prennent machinalement bulletins et enveloppe avant de se diriger vers l'isoloir. « A voté ! »

Un rituel évident aux yeux de tous – à tel point que « *l'on peine à imaginer élire autrement* ». Toutefois, Alain Garrigou souligne dans son ouvrage, *les Secrets de l'isoloir*, que cela n'a pas toujours été le cas. En 1948, lorsque le suffrage universel direct fut proclamé pour les hommes, les manuels d'éducation civique et morale ont permis d'amorcer l'éducation d'un peuple qui n'était pas préparé à l'exercice de ce droit nouvellement acquis.

Au-delà de l'invention de la figure de l'électeur, des dispositifs techniques adéquats à l'organisation d'un scrutin de masse ont dû être imaginés. C'est le cas de l'isoloir, sur lequel s'attarde l'auteur : « *Comment et pourquoi nos députés d'antan ont souvent ri et exprimé autant de réticences lorsqu'on leur proposait l'isoloir ? Que cache l'isoloir sinon les secrets de millions de vote ?* »

Le lecteur apprend en effet que l'isoloir, suggéré dès 1881 par le sénateur Buffet pour garantir le secret du vote, a suscité une polémique longue de près de trente ans. « *Il fallut attendre la loi du 29 juillet 1913 [...] pour instaurer en France la procédure actuelle du vote, avec ses instruments que sont l'isoloir et l'enveloppe* », écrit Alain Garrigou. Les raisons d'une telle hostilité ? Les parlementaires prêtaient, avec une « *douce hilarité* », des caractéristiques bien mystérieuses à ce que Charles Ferry désignait comme une « *chinoiserie* ». Après l'avoir qualifié de « *cabanon* », « *cabinet* », « *cellule* » et « *confessionnal laïque et obligatoire* », ils l'assimilaient par dérision à « *l'alcôve* », symbole des ébats amoureux : « *Un adversaire ira même jusqu'à anticiper le temps où les femmes seraient électrices pour s'inquiéter des rencontres furtives des deux sexes dans l'obscurité...* » D'autres, moins libertins, comparaient l'isoloir à un « *couloir d'écoulement* » servant à évacuer « *des mauvaises odeurs qu'il est facile d'imaginer* ». Aux égouts, quoi.

En réalité, l'ironie des députés cachait surtout leur réticence à l'égard de la capacité universelle à voter. Ils doutaient d'autant plus de l'aptitude du peuple à faire le bon choix que le suffrage devenait incontrôlable : « *L'ancienne procédure électorale du vote secret en public accomplissait en effet une fonction de contrôle censitaire du vote. Les électeurs restaient toujours sous les regards des membres du bureau de vote. En disparaissant derrière un rideau, l'électeur échappait provisoirement à tout contrôle* ». Autrement dit, la « *cabine* » mettait en danger les hommes de pouvoir qui, pour être élu, avaient pris la fâcheuse habitude d'exercer des pressions sur les masses... Finis les votes à mains levées ou par acclamations, pendant lesquels l'unanimité était souvent la règle ! « *Ainsi les débats [...] dressèrent-ils un rideau de fumée d'où percent des logiques de classes sociales et des désaccords profonds, mais peu avouables, sur un principe : l'égalité des capacités politiques* », résume Alain Garrigou.

Une défiance à l'égard de l'isoloir qui, pour la petite anecdote, n'était pas franchement justifiée au vu des résultats – peu révolutionnaires selon l'auteur – des législatives de mai 1914.

Source : www.marianne.net : « L'isoloir comme vous ne l'avez jamais vu », 22 avril 2012.

Activité n°2 : « L’évolution des répertoires d’action sur le temps long »

Cet extrait d’un article classique de Charles Tilly peut être utilisé avec les élèves afin de leur faire identifier les principales caractéristiques qui distinguent le répertoire d’action du 17^{ème} siècle et le répertoire d’action du 20^{ème} siècle.

En Languedoc au 17^e siècle, c'est sur tout de la récolte de blé que l'on tire l'argent qui acquitte les impôts, règle les loyers et solde les achats des ménages. Même les pauvres de la campagne qui ont un peu de terrain inclinent à vendre leur blé et mangent du maïs. A l'été de 1682, la récolte de blé déçoit beaucoup. Néanmoins, Colbert et Louis XIV, à court d'argent comme toujours pour financer de la guerre, décident cette année-là de rétablir la cosse à Narbonne. En principe, le roi a le droit de prélever un boisseau sur quarante — donc 2,5 pour cent du prix — chaque fois qu'une personne étrangère à la ville vend des grains au détail dans l'enceinte urbaine. Voilà le droit de cosse.

En 1682, cependant, cet impôt reste lettre morte depuis un siècle ; tout un réseau de paysans et de petits marchands de la campagne participent à l'approvisionnement de la ville sans songer à l'acquitter. Cette année donc, l'administration afferme ce droit désuet contre argent avancé par un fermier qui prélèvera lui aussi sa part. Mais au mois d'août, le fermier commence à exiger ses 2,5 pour cent. Selon le rapport de l'intendant d'Aguesseau qui arrive à Paris le 16 août : « Il y a eu un petit mouvement à Narbonne à l'occasion de la levée du droit de cosse ordonnée par un arrêt du Conseil, plusieurs femmes s'étant attroupées avec le menu peuple, et ayant jette quelques pierres contre les commis. Mais les Consuls et principaux habitants y étant accourus ont fait cesser le désordre, et ont bien fait leur devoir, en sorte que tout y est calme et tranquille présentement et que le droit continue de s'y lever avec quelques précautions de la part des Consuls qui se tiennent aux bureaux, et ont doublé la garde suivant les ordres que je leur ay donnés. Je fais cependant faire les procédures nécessaires pour pouvoir châtier quelques-uns de ces séditieux » (Archives nationales (AN), G7 296). Les pauvres gens de Narbonne crient contre un impôt injuste, pendant que les marchands se plaignent d'entrave au commerce. La municipalité engage une négociation avec le roi. Six ans plus tard, en 1688, elle parvient à racheter le droit détesté. [...]

Enfin, 1982. Cette fois, prenons deux évènements parisiens. Le dimanche 20 juin, la CGT et le PC organisent un cortège de la gare Montparnasse à la Bastille : la Marche de la paix, par un beau jour ensoleillé. Selon la couleur politique de l'observateur, 20 000 à 50 000 personnes participent. La plupart défilent en groupes bien identifiés, syndicalement et régionalement (CGT du Rhône, etc.). Plusieurs portent des panneaux ou des banderoles ornés de slogans (« A bas les marchands de guerre », etc.). Beaucoup scandent des mots d'ordre ou chantent des airs de ralliement. Bien que la grande majorité des manifestants viennent de la CGT ou du PC, l'on voit parfois surgir bannières, slogans, chants et couplets des Palestiniens, des Iraniens ou d'autres groupes politiques.

Source : TILLY Charles, « Les origines du répertoire de l’action collective contemporaine en France et en Grande Bretagne », *Vingtième siècle*, n°4, octobre 1984.

Activité n°3 : « Un répertoire de troisième génération : l'exemple d'Act Up »

Le texte suivant est extrait d'un article du sociologue Dominique Marchetti consacré à Act-Up. Il permet de travailler avec les élèves sur la question de l'émergence d'un répertoire d'action de 3^{ème} génération (utilisation des médias, symbolisation, recours au scandale,...), mais également de travailler sur les caractéristiques des militants et des organisations.

[...] les membres d'Act Up, même si leur composition est relativement hétérogène, sont majoritairement jeunes et de catégories sociales moyennes ou supérieures. L'association compte environ 300 membres actifs - de 500 à 4 500 sympathisants - dont la plupart se situent dans une tranche d'âge de 25 à 35 ans. Parmi eux, comme à AIDES et plus largement dans des associations humanitaires, il existe une surreprésentation des classes supérieures diplômées. La plupart des membres et la quasi-totalité des dirigeants ont exercé (certains sont au chômage), exercent ou s'approprient à exercer des professions dites intellectuelles: enseignants, journalistes, artistes, étudiants en lettres ou en sociologie (des Normaliens notamment), etc. Des travaux américains confirment également ce "profil" général aux Etats-Unis. On pourrait croire que les actions de l'association parisienne ressemblent à celles qui sont entreprises habituellement par certains groupes (faire du bruit pour interrompre une intervention politique par exemple) qui peuvent se retourner contre leurs auteurs comme c'est parfois le cas de manifestations regroupant des agriculteurs, des pêcheurs ou encore des artisans et des petits commerçants. En fait, ces actions, qui sont à fort capital culturel intégré, restent très contrôlées. Seul le recours à la violence symbolique et non la violence physique est autorisée. Les membres d'Act Up doivent respecter des consignes strictes. Si les actions peuvent être violentes, elles ne doivent pas toucher à l'intégrité physique des personnes visées. Bien que parfois illégales, elles ne font que rarement l'objet de condamnations. Et si ces actions choquent parfois certains journalistes, elles se justifient à leurs yeux parce qu'elles expriment la "colère légitime" des personnes atteintes par le VIH.

Ces méthodes, qui ont un caractère innovant, rompent avec les manifestations habituelles. A l'inverse du "calme" et de la "dignité" demandés habituellement pour donner une bonne image des manifestants, la provocation bruyante et spectaculaire rencontrent les attentes de certaines fractions du champ journalistique comme les jeunes journalistes des services "Informations générales" (parfois appelés "France" ou "Société"), les journalistes médicaux, les rédacteurs en chef des médias de diffusion nationale, qui y voient parfois un bon sujet de reportage, ou encore les animateurs d'émissions de télévision. Philippe Gildas, présentateur de l'émission "Nulle Part Ailleurs" sur Canal Plus diffusée à des heures de grande écoute justifiait ainsi la présence sur son plateau de deux membres de l'association: *"Pourquoi on a choisi Act Up ? Parce que vous êtes les plus gueulards au fond"*. Un des exemples médiatiques les plus réussis a été la mise en place le 1er décembre 1993, tôt le matin, d'un préservatif géant rose fluo sur l'obélisque de la place de la Concorde à Paris financé par l'entreprise italienne "Benetton", alors en procès à propos d'une campagne publicitaire ayant trait au sida. Cet "événement", outre les photos qu'il a suscitées dans la presse écrite, a surtout été largement utilisé en France et à l'étranger pour illustrer les manifestations de la sixième journée mondiale de lutte contre le sida le 1er décembre 1993. D'autres actions font date aux yeux des membres de l'association comme l'entrée en force au lycée Montaigne à Paris (18 novembre 1992), dont la direction refuse d'installer des distributeurs de préservatifs dans la cour, ou l'interruption de la messe de Toussaint du 1er novembre 1991 à l'église Notre Dame de Paris pour protester contre *"la position de l'Eglise qui condamne l'usage du préservatif"*.

Source : MARCHETTI Dominique, « Les conditions de réussite d'une mobilisation médiatique et ses limites, l'exemple d'Act Up Paris », CURAPP, *La politique ailleurs*, PUF, 1998.

Activité n°4 : « Un exemple de répertoire d’action de 3^{ème} génération : les mobilisations de SDF »

Ce tableau extrait d’un article du sociologue Julien Damon sur les mobilisations de SDF permet d’illustrer la notion de répertoires de troisième génération, et notamment de montrer comment le recours aux symboles et à la médiation peut permettre à un groupe de compenser son manque de ressources.

Date	Description de l’action
25 décembre 1992	Occupation du hall de l’hôtel Georges V. 200 personnes envahissent l’hôtel et chantent devant un sapin de Noël. Les gestionnaires de l’établissement donnent du chocolat aux enfants.
8 décembre 1993	Préfecture de l’Isère. Des sans-abri et des militants associatifs construisent des maisonnettes en carton sur la place de la préfecture à Grenoble pour demander des « toits pour tous ».
23 octobre 1995	Occupation de la DASS de Paris. Une cinquantaine de militants occupent pendant trois jours les locaux de la DASS de Paris pour demander leur relogement.
4 décembre 1996	Occupation de la DRASS d’Île-de-France. Une trentaine de militants investissent les locaux de la DRASS et y déposent une gerbe de fleurs en hommage aux SDF morts de froid.
31 décembre 1996	Occupation du Grand Hôtel. Au cœur d’une vague de froid fatale pour de nombreux sans-abri, des militants scellent sur le marbre de l’entrée une plaque « Aux Morts de Froid ». La direction offre champagne et saumon aux militants.
16 février 1997	Occupation de la gare Saint-Lazare. Environ 200 personnes manifestent dans la gare et occupent un train. Dans une ambiance festive avec des déguisements et de la musique, ils demandent à être reçus par le ministre du Logement. Ils installent un campement de fortune dans la salle des pas-perdus.
13 avril 1997	Occupation du château de Versailles. Pour protester contre le projet de loi de cohésion sociale accusé « d’institutionnaliser la pauvreté », les associations militantes déploient une banderole sur un des balcons du château : « Pour les pauvres, c’est pas la vie de château ».
23 septembre 1998	Occupation du conseil régional d’Île-de-France. Pour protester contre les expulsions « qui se sont multipliées depuis l’arrivée de la gauche », deux cents personnes investissent le conseil régional et demandent rendez-vous à son président.
31 décembre 1999	Parvis de Notre-Dame. Plusieurs dizaines de personnes occupent le porche de la cathédrale pour réclamer l’application des dispositions législatives sur les réquisitions.
27 janvier 2000	Manifestation devant la boutique Dior à Paris. Après un défilé d’une collection de haute couture inspirée par le thème « SDF », une trentaine de militants du Comité des sans-logis (CDSL) ont protesté au siège de la maison de luxe, en soulignant le scandale de cette opération, en plein mois d’hiver.

Source : DAMON Julien, « Les mobilisations et protestations collectives en faveur des SDF », *Revue Française des Affaires Sociales*, 2002, n°2.

V. QUELQUES RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ressources – construction du rituel électoral :

- Chapitre 2.2. : « L’apprivoisement du suffrage universel », GARRIGOU Alain, dans COHEN Antonin, LACROIX Bernard, RIUTORT Philippe, *Nouveau manuel de science politique*, La découverte, 2009 ;
- Chapitre 7.1 : « L’opération électorale », VOILLOT Christophe, dans COHEN Antonin, LACROIX Bernard, RIUTORT Philippe, *Nouveau manuel de science politique*, La découverte, 2009 ;
- « Chapitre 4 : Sociologie historique de la civilisation électorale » (notamment : Les mœurs électorales), DELOYE Yves, *Sociologie historique du politique*, Repères – La découverte, 2003 ;
- « Le rituel du vote » dans HASTINGS Michel, *Aborder la science politique*, Mémo – Seuil, 1996 ;

Ressources – Répertoires de l’action politique :

- Chapitre 9.1 : « Répertoires d’action des mobilisations », NEVEU Erik, dans COHEN Antonin, LACROIX Bernard, RIUTORT Philippe, *Nouveau manuel de science politique*, La découverte, 2009 ;
- « Chapitre 6 : La participation politique » (section 2 : autres formes de participation), BRAUD Philippe, *La sociologie politique*, LGDJ ;
- « Chapitre 4 : Les pratiques de participation – section 1 : Les mobilisations », LAGROYE Jacques, *Sociologie Politique*, Presses de Science Po, 2002 ;
- « Répertoires, stratégies et ressources des groupes d’intérêt », dans OFFERLE Michel, *Sociologie des groupes d’intérêt*, Montchrestien, 1998 ;
- NEVEU Erik, *Sociologie des mouvements sociaux*, Repères – La découverte, 2002 ;